



VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2023 À 16H
PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Acceptation de la déclaration d'offre réelle et consignation en fiducie dans le dossier des quotes-parts de l'agglomération de Québec, sous protêt;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.